

Réf: Dossier 310594

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE PRESTATIONS DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE » en abrégé « EPRESDA »

Siège Abidjan ANYAMA, N'DOTRE, NON LOIN DE LA
PHARMACIE N'DOTRE, Lot 2034, Ilot 165

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE PRESTATIONS DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE » en abrégé « EPRESDA »

Objet : AGRICULTURE, COMMERCE, FORMATION,
IMMOBILIER, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,
FOURNITURES DE BUREAU, TRANSPORT, PRESTATIONS
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan ANYAMA, N'DOTRE, NON LOIN DE LA
PHARMACIE N'DOTRE, Lot 2034, Ilot 165

Dirigeant(s) M TRAORE YACOUBA (GÉRANT), Mme

DOUMBIA AISHA EPOUSE KONATE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02249 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27109/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

